



**Direction
du Registre foncier**

Route de Berne 46
1014 Lausanne

Site Internet du registre foncier

Tarif annuel concernant la consultation par les régisseurs, les courtiers en immeubles et fiduciaires (avec au maximum 20 utilisateurs)

Abonnement annuel : Fr. 2.- par consultation*. Minimum Fr. 500.- Attention, il n'y a pas de maximum.

* **Une consultation est l'affichage à l'écran d'un extrait du registre foncier, d'un extrait du droit, d'un plan de servitude ou de PPE. Une seule interrogation par utilisateur sera comptabilisée si le même objet est consulté plusieurs fois dans la même journée. Le nombre de consultations sera indiqué sur la facture.**

Exemples :

200 consultations par année Fr. 500.-

3000 consultations par année Fr. 6'000.-

Remarques :

Les données restent propriété du registre foncier et sont en partie confidentielles (art. 970 CC). Les personnes autorisées s'engagent à consulter uniquement les données dont elles ont besoin pour accomplir leurs tâches dans le domaine immobilier. La rediffusion des données est soumise à autorisation et leur utilisation à des fins de démarchage est interdite. Le registre foncier opérera des vérifications et des comptages (art. 28 ORF). Les abus seront poursuivis.

En cas d'abus ou de non paiement des consultations, les accès au site Internet pourront être retirés sans avis et ne plus être attribués (RIRF du 19.08.2009 / 211.61.3).

Inspectorat du registre foncier